Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D24DSJVAP_M26-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2026

SUBVENTIONS HAUT NIVEAU RUGBY SAISON 2025/2026

Rapporteuse : Mme Cécilia GUILLOIS

Préambule :

La Ville accompagne les clubs de sports collectifs engagés dans des championnats de niveau national qui nécessitent des budgets conséquents. Ce soutien à la pratique de « haut niveau » est important à différents titres :

- Sert d'exemple au public jeunes,
- Permet de communiquer sur la ville,
- Participe à l'attractivité de notre ville par la mise en avant des équipements de qualité,
- Permet de proposer un spectacle sportif de qualité aux Fougerais et de donner de la fierté à ses habitants

RUGBY CLUB PAYS DE FOUGERES

Le Rugby Club Pays de Fougères (RCPF) a accédé au niveau national en 2019. Suite à cette montée en Fédérale 3, la municipalité, soucieuse de permettre à cette équipe de s'ancrer durablement à ce niveau de compétition, avait fait le choix de verser une subvention de 16 000 €, au regard d'une augmentation des dépenses estimées à 60 000 €. Après quatre saisons au niveau national, le RCPF est descendu à l'issue de la saison 2022/2023 en Régionale 1.
Suite à une très belle saison au niveau régional sur la saison 2024/2025, l'équipe féminine du RCPF a été sacrée championne de Bretagne et promue en Fédérale 2 en septembre 2025.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de cette subvention « haut-niveau » :

EVOLUTION DE LA SUBVENTION « HAUT-NIVEAU » DU RUGBY CLUB PAYS DE FOUGERES			
Exercice	Niveau de pratique	Montant versé	Compte de résultat
2019	F3	16 000 €	123 108 €
2020	F3	16 000 €	132 005 €
2021	F3	16 000€	175 232€
2022	F3	16 000€	158 964 €
2023	R1	10 700 €	166 575
2024	R1	5 400 €	143 400 €
2025	R1	3 900 €	130 653 €
2026	F2	Proposition : 7 000 €	BP : 173 000 €

Signé électroniquement par Patricia LEBRETON le 03/06/2026 13:08:54

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260529-D24DSJVAP_M26-DE

L'augmentation conséquente du budget (+ 42 000 €) s'explique par une augmentation du nombre de licenciés et des frais de déplacement (+ 33 000 € dont + 15 000 € pour l'équipe 1 féminine).

Le budget de l'équipe féminine F2 déclaré par le club s'élève à 27 580 € pour l'ensemble de la saison.
Suite à l'accession au niveau national de l'équipe 1 masculine du Pays de Fougères Basket et de l'Union Sportive Fougères, l'accompagnement de la Ville par la subvention de haut niveau se situait autour de 25% du budget de l'équipe.

Au regard de ces éléments, il vous est proposé d'accompagner le développement de ce club, via le versement d'une subvention de haut niveau d'un montant de **7 000 €** selon l'échéancier suivant :

Acompte Octobre 2025	**1ère Mensualité** avril 2026	**2ème Mensualité** mai 2026	**3ème Mensualité** juin 2026
0 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €

Après avis favorable unanime de la Commission Sport, Sport Santé réunie le 6 mai 2026, il vous est proposé de valider le montant de 7 000 € de subvention haut niveau rugby pour la saison 2025/2026.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères, le 29 mai 2026

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-06-02T15:08:51+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à l'Urbanisme, le logement et l'aménagement durable

PATRICIA RAULT

Signé électroniquement par : Patricia RAULT
Le 2026-06-03T21:41:42+02:00

Signé électroniquement par : Patricia RAULT le 03/06/2026 21:41:42